Communiqué de presse

Paris, le 27 mai 2021

Conclusions du Grenelle : une revalorisation insuffisante, des inquiétudes sur les contreparties

Le ministre Blanquer a annoncé mercredi 26 mai les conclusions du Grenelle de l'Éducation. SUD éducation a dénoncé dès le départ une mascarade, qui visait avant tout à l'auto-promotion du ministre et au renforcement d'une vision managériale de l'école, loin des revendications légitimes des personnels. Par ailleurs, le Grenelle de l'Éducation a montré toute l'étendue du mépris que porte le ministre aux organisations syndicales et aux personnels, en privilégiant des personnalités aux valeurs bien éloignées de celles du service public.

Les conclusions du Grenelle ne nous surprennent pas. Il ne s'agit tout d'abord pas de 700 millions d'euros mais bien de 400 millions, si l'on enlève les 100 millions d'euros permettant le financement de mesures déjà décidées et les 200 millions d'euros destinés à financer la protection sociale complémentaire, qui d'ailleurs ne dépend pas du ministère de l'Éducation nationale. L'enveloppe allouée est donc très insuffisante, rapportée au million de personnels de l'Éducation nationale. Il s'agira de nouveau de primes et indemnités, ce qui ne correspond pas davantage aux besoins : c'est une augmentation indiciaire qui est nécessaire, en particulier pour le financement de la sécurité sociale, et non de nouvelles primes. Il s'agit toujours d'une mesure isolée, et non de la seconde étape d'un plan de programmation pluriannuelle, qui seule serait pérenne par-delà les changements de ministère.

Fédération SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12
fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org

Enfin, de nouveau, tous les personnels ne sont pas concernés : les personnels AED et AESH, en particulier, ne bénéficient d'aucune perspective concrète de revalorisation, même indemnitaire.

Pour SUD éducation, la question de la revalorisation doit être déconnectée de celle de l'évolution des missions et des statuts. Or, de nouveau, le ministre annonce une série de pistes d'évolutions des métiers. Celles-ci vont toujours dans le même sens : promotion de hiérarchies intermédiaires, multiplication des missions d'encadrement, autonomie des établissements. La promotion du travail d'équipe, sans perspective d'allègements de service, se traduira inévitablement par un allongement du temps de travail. Les directions d'écoles risquent de voir la prime de 450 euros, reconduite à la rentrée de septembre 2021, troquées contre de nouvelles missions, ce que le ministre appelle des "directions d'écoles consolidées".

Pour SUD éducation, les raisons qui ont poussé les personnels à se mettre en grève le 26 janvier pour des revalorisations restent valables. Il est plus que jamais nécessaire de construire une mobilisation d'ampleur pour obtenir des augmentations de salaires sans contrepartie. À ce titre et pour commencer, SUD éducation appelle le 3 juin à une grande journée de grève et de manifestations pour un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH.